# NOUVELLE

## Journal Quotidien

-AVEC UNB-

EDITION HEBDOMADAIRE

-Paralesant le--

Renfermant tontes les Matière-Publiées pendant la Semaine

wans l'Edition Quotidienno.

Edition Hebdomadaire

On An ..... \$3 0 Biz Mois.......... 1 Quatro Mois..... 1 t

🇪 e'abonne à la Semaine avec les Porteurs et le Marchands de logreses.

## L'ABEILLE

Publie tous les jours, en outre des ... matières politiques, litté-

raires et locales :

Des dépaches Télégraphiques complètes de tous les points des Etate Unis et de l'étranger;

Un Bulletin Maritime;

Une lieto des Navires en partance dans les ports strangere et américaine pour la Nouvello-Orleans:

no listo des Navires dans le port de la Nouvelle-Orléana.

Co Bulletia Financier;

Fa Balletia Commercial:

Les beures de départ et d'arrivée

des trains de chemins for

Les jours de départ des batoans à vapeur.

223 · CHARTRES · 323

## **LEDITION** HEBDOMADAIRE,

Cénnissant en un seul numéro tontes les nouvelles de la semaine, compte beaucoup d'abousés et de lectears en Europe.

# Bureaux et Ateliers,

323 RUE DE CHARTRES. Entre Conll et Bienville

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTES PAR LE CONSTABLE

AWADEDE IDDIOIAIRE Andrew Dorigoourt, Jr. Agent, vs Francis et Alfred Francis . orbert. DREMIERE COUR DE CITE DE LA TERMIERE COUR DE CITE DE LA Nouvelle-Orléans—No 18,394—En verte d'un writ de fiert facias à moi adressé par l'Hon. Hy Resshaw, juge de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléana, Division O, agiesant pour R. H. Downing juge de la Première Cour de Cité de la Mouvelle Urléana, Division B, absent en congé, je procéderal à vendr— à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, Mo 311 rue Baronne, estre les rues Gravier et Union, dans le Pramier District de cette ville. MARDI le 10ms jeux d'estobre 1905, à midi, la propriété oi-sprés désrite, à savoir—Une certaine portion de terre mesurent 43

Ol-spres secrete. S. Savoir—
Une certaine portion de terre désignée par le Ne 4, ladité pertion de terre meenrant 43 piede 8 ponces de face au Chemin Gentilly sur 18 arrents de prefosdeur, dans le 3mo district de sette vitte sur ledit lot de terre pass « le N. O., Mobile & Chastanooga Rail Read, meintenant le L. and M. Ball Road, d'après le croquis, lequel est en cela annexé sudit acte, iedit sote est enregistré dans le livre des transferts 171, folio 261. Saisi daes l'affaire et desua intiprés et namérotés Conditions—Complant. WM J. BRADY, Constable de la Promière Cour de Cité de la Nouvelle Oriéana. 9 sept.—9 17 24—oct 1 8 10

Petar Killeen ve V. Brevard.

ENREMIERE COUR DE CITE DE LA Nouvelle-Oriens -No 22,560 - En verte d'un writ de fiert faoias à :...or adresse par l'Hon. By Renehaw, juge ce la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orienas, Division C, agresant pour l'Hen. Wynne Rogers, juge de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orienas, Division A, absent en congé, je procèderal à la vente à l'enchère publique, a mon entrepôt, Nos 613 et 615 rue Bien-rille, eutre le Passage de la Bourse et la rue de Chartres, dens le Deuxième District de cotte ville, MARDI, le 19me jour de esptembre 1900, à 11 heures s. m., de la propriété diacrès décrite, à savoir: Un lot d'épiceries assor les liqueurs, verreries, balances une bolts à bière, doenoes d'Etst et de ville, etc. Maia dans l'affaire di-dessus intitulée et numerotée d'après l'invendare anreguetré et numerotée d'après l'invendare anreguetre. Peter Killeen vs V. Brevard. etc. Sain dans l'ambre didessus intitudes et numeroiée d'après l'inventaire enregistré es mon bureau...-Conditions.-Comptant. W.M. J. Buady. Constable de la Première Cour de Cité de la Nouvelle Orléans. Ed. P. Foley, avonat uvur le demandeur. 8 sept.—8 13 19

#### AVIS DE SUCCESSIONS.

Succession de William J. Kelly OUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA parcises d'Orleans—No 76.949 Division D.— Attenda que Muse Kato Twohig, veuve de Edward Kelly, a présente une sortiere à la Cour à l'effet s'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu William J. Kolly, dépédé intestat, avis est par le prèsent donné à tons seux que cela peut respecte d'aveir à dédaire, dans les sept jours, ses raisons pour les peut respecte d'aveir à dédaire, dans les sept jours, ses raisons pour les rétition, et pourquei la description et l'évaluatin de lafi e uncoession ne seraient par approuvées et homologiquées. Far ordre de la approuvees et homologuées. Par ordre de la

Anccession de Alice Bowles. OUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléaus—No 77,105—Diviséen A
—Attendu que Mine Joséphine Miotel a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obte,
nir des lettres d'administration dans la soccessien de feue Alice Bewles, décédée intestat;
evis est par le présent donné à tous ceux que
ceis peut concerner d'avoir à déduira,
dans les dia jours, les raisons pour
lesquelles il ne se-ait pas fait droit à ladite
pétition et pourque il description et l'évaluation de ladite sucression ne sersient pas
approuvées et hemeloguées. Par ordre de la
Cour. THOMAN CONNELL, Graffier Gen.
Montgomery, avocas. Montgomery, wycost.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 77.065—Division B—Attendu que Mme Untherine Scheele, la femme divorcée de Hugh McDons'd, a présente une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir senté ume pétition à la Cour à l'ediet d'obtenir des lettres d'exécutrice testamentaire da-tive dans la succession de feu Michael Scheele, décédé testat; avis est par la présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordré de la Cour. THOMAS COSD'ELL, Gesdier — Sec. Mont-gomery, avocat.

Auccession de Mime Jeanne Man-

temes. OUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA parcisse d'Orléans—Ne 75,328—Division E.—Avis est par le présent donné aux creanciers de cette succession et à boutce autres personnes intéressées, d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Michel Dutrey, exécuteur de cette aucosession. Re serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par redre de la Cent. THOMAS CONMELL. Graffer —G. G. Kronenborge, avocat. Gredler -G. G. Kronenberger, avocat. 6 sept-6 10 15

Auccession de Muse Christian Nice Veuve de Philip Haag, et femme décédée de Maximilian Jitambacher.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Division D—Avis est par le présent donné aux oreantiers de cette succession et à toutes eutres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ent ou requent en, avstri pour lesquelles le compte provisoire précenté par Maximillan Hambooher, adminisprécenté par maximilian Hambasse, admini-trateur de cette successien, ne serait pas ap-prouvé et homologué et les fends distribuée conformément audit compte Par ordre de la Cour. THOMAS COMMELL Graffer — J. P. Sullivan, avocat. 6 sept—6 10 15

#### Anccession de Veuve Mathilda Thomas.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la D'arcisse d'Oriéans—No 75,858—Division B—Avis est par le présent denné aux créanolers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (e'in en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par E-ward W. Kuss, exécuteur testamentaire de cette succession, ne sersit pas approuvé et homologée et les fonds distribués centermément andit compte. Par ordre de la Cour, THOMAS OONNELL, Greffier.—E. W. Rischow avecat.

22ept—2 6 11

Succession de Joseph Delmondo.

OUR CIVILE DE DISTRIOT POUR LA PAROISSE D'ORLEAMS, No 77.015

Division A—Attendu que Mme Virgin Graco, veuve de Joseph Dejmonde, a présenté à la Cour une pétition à l'effet d'obtenir des leitres d'administration dans la succession de fou Joseph Delmonde, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela pent camocrar d'avoir à déduire dans les dix eure les missons accur les consiles il jeure its raisons pour lequales in several pas fast droit à ladite pétition. Par or dre de la Ceur. THOMAS CONNELL. Greffier F. A. Lambert, avoest. 2 sept -2 6 11

#### AVIS AUX CREANCIERS

A. R. Bronners versue see créan ciers.

Ciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA parwisse d'Orleans — Ho 50.957 — Division D.—Avis est par le présent donné sux créanders de cette affaire et à tontes entres personnes intéressées d'avoir à déduire fans les dix jours qui suivrent la presente motification, les raisons (s'ils en ont re peuvent en avoir) peur lesquelles le compte final presenté par le syndio dans cette affaire, ne serait pas approuvé et homosogué et les fonds distribuée conformément audit compts. Par ordre de la Osa.—THOMAS OUNFELL. Greffer.—Saunders & Gurley, avoosés

VENTES A L'ENCAN

AFFORDE JUDICIAIRE.

OUTTAGE SIMPLE.

OUTTAGE SIMPLE.

1311 RUE ST-FERDINAND.
Successions (consolidées) de Muss Mary Hubbard & John Monstan-No.76,588—Cour
Civile de District pour la naroisse d'Orisans.

DAR DANZIUER & TESSIER.—C. A.
Tessier. Encanteur. bureau 134 rus
Larondelst—JEUDI, le 14 sep.embrs 1×05. à
midi, à la Bourse des Propriétés Fonnières.
311 rus Baronne. il sera vendu à l'emchère
publique, en vertu d'un cedre daré le 10 sont
1905. de l'Hon W. B. Semmerville, juge de
la susdite Cour, Division D, agissant pour
l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la susdite Cour,
Division A, absent en ceog.3, dans l'affaire
oi-descus intitules, la prepriété di-après décrite, d'asvoir:

oi-descus intitules, la prepriété di-après dé-orite, d'esveur:

Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, atué dans le Troisième District de cette vil-le, désigné par le naméro 10, daus l'ilet ber né par les rues St Ferdinant, Press, Villers et Urquhart, sur un plan marqué Me 2, fait par L. Re senstein, voyer, daté le 22 février 1859, déposé en l'étude de C. V Foulon, an-cien nutaire, ledit let mesurant 31 pieds de face als rue St Ferdinand par 110 pieds de profondeur, entre lignes paraièlles. Les amé-liorations comprenant un cottage simple con-tonant environ treis chambres, citerne, han-gar, étc.

tenant environ treis chambres, citerne, hanger, étc.
Conditions.—Un tiers on pius comptant, la balance en un an en de : billets de l'acquéreur portant il peur cent d'intérêt par an de la cate de l'adjudication jusqu'au paiement, devant être garantis-par hypothèque et lien de vendeur sur la propriété vendeu, l'acte de vente devant être aux frais de l'acquéreur et devant être passé pa devant James J. Woulfe, notaire, devant content tentes les clauses coulumières de sécurité les taxes de 1905 devant être assumées par l'acquéreur, le transfeit de la pelice d'assurance.

13 seût—13 20 27—sept 3 10 14

ANDONCE JUDICIAIRE. Succession de Mme Jane Casey, femme décédée de William Casey. DAR DANZIGER & TESSIER, C. A

JEUDL 10 28 SEPTEMBRE 1905. en vertu d'un ordre de l'Hon. W B.
Rommervile, juge de la ausdite Cour,
Division D. agissant pour l'Hon. John StPaul, juge de la Division C, maint mant absent
an course. an congé. Un certain let de terre situé dans le premier

Un certain lot de terre situé dans le premier district de cette ville, désigné par la numéro 95%, borné par les races 9 dans l'itet numéro 55%, borné par les races Gasquet, Palmyre. Tonti et Rocheblave, sur un plan dressé par A. De Armas, daté le 27 novembre 1868 et déposé en l'étude de A. Dreyfous, notaire, et connu par le numéro municipal 2430 avenue Cleveland; ledit lot mesure, en mesure américaine 27 pieds 1 pouce de face à l'avenue Cleveland (autrefois ine Gasquet) par 105 pieds 10 pouce a lignes de profondeur entre lignes parallèles. Les améliorations commistant en un cottage simple en buis couvert en ardoisses avec entrée pour voiture sur le côté, contenant 4 chambres, citernes, hangar, etc.
Une joile résidence ou un excellent placement.

ment.
Conditions—Un tiere ou plus comptant la balance en billets en un et deux ans à 8 pour cent d'intérêt par an. gerautis par première hypothèque, et toutes les auvres clauses asselles de sécurité, 10 pour cent se moment

de l's dissiontion.
Acts de vents pardevant
aux frais de l'acquéreur.
27 aout - 27 -- sept 3 10 17 24 28

ANNONCES JUDICIAIRES

solute'' et du Bateau-Brmorevent "James Laughtin". Et de dragues, barges, bateau-pompt appareils de treslinge, gréements et accomoires, ric.

Dana l'affaire de la New Orleans Sand and Gravel Company ve Pittsburg, Gravel and Dredging

Company. Company.

COUR CIVILE DE DIETRICT, pour la parciase d'Orisma. — No 76,924 — Re verts d'un writ de sainte et vente à moi adressé par l'Homorable Cour Civile de District pour la parciase d'Orisma, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderal à la vente à l'emchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le VENDREDI, 22 septembre 1905, à midi, de la propriété d'après décrite, à saver.

Le bateau à vapour "Réscolute", tonnage enregistré 24.7.78 tonnes, longueur 139,6 pieds, profondeur de la cale 3.9 pieds; flo official 110,510, son gréement, appareil et meubles.

moubles.
Le bateau-remorqueur 'James Laughlin' enregistré comme sonnage 28 tonnes; No officiel 75,961, son gréement, apparent et meu bles.

La bateau dragueur "Alfred" (maintenant "Monongaheia") et "Harcules", leur appareillage, gréements et meubles.

Le bateau pompe "Irma", ses appareils gréements et meubles.

Dix harges à gravois une barge de chanffage, une "end dock" et deux vieilles barges, avec tous isur gréements et meubles.

Une installation de grillages; un let d'outils et accessoirs, une pompe et tuyaux.

Une installation de grillages; un let d'outils et accesoire, une pompe et tuyaux. Toutes les dites propriétés se trouvent dans le voisinage immediat de la levée au pied de l'avenue Peters.

aven le Peters. Seini dans l'affaire di-dessus Conditions—Comptant sur les lieux. H. B. McMURRAY,

Shérif civil de la Paroisse d'Oriéans. Foster, Milling, Godrhaux et Sanders, ave tats pour la demanderesse 22 nont—22 25—sept 1 8 15 22

AWMONGE JUDICIAIER. Vente par le sheriff d'un piane "Graws".

Junius Hart Piano House, Limited vs Jam Farley.

imumiea, je procederal à la vente à l'escolère publique, sur les lieux et-après désignés. le LUMDI, 11 septembre 1998, à 10:30 heures à. M., le propriété en-après décrite. à sevoir: Dans mos satrepét, rue Ste Anne, entre les rues Royale et Chartres. Un piano "Crown".

- Comptant our les lieux. H. B. McMCRRAY. Shérif Civil de la parciese d'Oriéana. mon Wolff, avecat pour la demand 31 acut-31-Sept 6 1 1

#### ANNONCES JUDICIAIRES

COUR CIVILE DE DISTRICT — Division

DB—No 77, 018—Ike chimeky vs ses créanclers.—Ordre- Considérant la pétitien précises, et les tableaux des actifs et passifs diment vérifés avec ce'a enregistrés;

Il est erdenné qu'après dus publications,
avis et citations aux créanciers comme il est
requis par la lei, une réunion ése créanciers
du dit lks Schimsky seit convequée es feaues
d'après la loi, pardevant Hout B. Beer,
netairs, eu sen étude, dans la ville és la
Nouvelle Oriéans, Beat de la Leuisians,
220 rus St Charles, commençant le 29me jour
de septembre 1906, à 10 heures a.m., pour
veter sur l'application du pétitionnaire nour
un répit de deuns, dix-huit et viner quatre
meis, de la date de l'homelogation de la neun en
des créanciers, en passemne égar x à terme
et aux minérèt.

Li est en outre ordonné que H. B. Mo-

et same intérêt.

Il est en outre ordonné que H. B. MaMurray. Jr., avocat, so.t. nemn é pour représenter les ordenders absents en estre affaire,
et que dans l'intervalle teutes pouseuités contre la perponne et la propriété dudit l'he
sohimary solent suspendues.

Nouvelle Orléans. Luc., 25 août 1905.
('ligné) W. B. SOMMERVILLE,
Juga és la Cour Civile de Diatriet neav la (Signé) W. B. SOMMERVILLE.

(Signé) W. B. SOMMERVILLE.

Juge de la Cour Civile de District pour la

parcisse d'Orléane Division D. agisseunt

pour l'Hon. Ered. D. King. tuge de Ja

Div. B. maintemant absent en congé. ar copie conforme: W. GUNTHER, Député Greffet. Pour copie conforme: L. W. GUNTHER, Député Gr. E. M. Cahn. svecné. 20 août—19 —cept 6 15 21 27

VENTERA L'ENCAN

## Danziger & Tessier Ramsev & Roberts

AMMONOM JUDICIAIRE. IN RESUCCESSION DECHARLES B.

IN RE SUCCESSION DE CHARLES B.

VILLEMEUR.

Cour Civile de Distriot—Division D—

No 76.815.

DAR RAMSRY & ROBERTS—Cisero A.

Ramsey. Knoanteor — Bureau 342 rue

Carondelet—LUNDi, le 18 septembre 1905.

à 10 heures a. m. au 5729 rue Magasine, à

l'ancoignure de l'Avenue Nashville, it sera

vendu à l'enchère publique, en vertu et couformément à ue ordre de l'Hon. John St-Paul,
juge de la Cour Civile de Distriot pour la paroisse d'Orléans. Division U, agissant nour

l'Hon. W. B. sommerville juge de la Division
D. maintenant absent, daté et signé le 5

septembre 1905, et rendu dans le procés dideseus intitulé et numéroté, la prepriété diaprès déorita, à avour:

Un lot d'épiceries vina, liqueura, etc., inolumnt la client/le des affaires, etc., un obeval

et wagen et un lot de membles de maison. Bon

emplacement d'affaires. L'épicerie devant

ètre vendus "comme blem achalendés". Conditiens comptant et livrai-on immédiate.

ditions comptant et livral-om lumédiale.

A. DANZIGER, avocat.
7 sept-7 10 17 18

Carrère & Keenev.

ANNONOM JUDICIAIRE. COTTAGE DOUBLE.

2830-2832 rue Erato, à l'encoignure de la rue

2839-2832 rus Frato, a l'ancotgaure de la rus
Wilow, list des ruse Clare et Thalis.
JEUDI, le 28 septembre 1905.
Succession de Mary Ann McCarthy, venve
de John Hudson.
No 76,791 — Conr Civila de District pour
la parotese d'Oriéans. Division B. la parotese d'Oriéane, Division B.

BAR JAMES F. KEENEY Encanteur,
Burean ROS rus Perdido, JEUDI, le 28
septembre 1905, à midi, à la Bourse des
Propriétés Foncières, 311 rus Baronne, dans
le Premier District de octte ville, en vertu de
et conformément à un erdre issu, daté et aigna
le 24 août 19-5, par l'Hon. W.B. Sommerville,
luge de la Cour Civile de District pour
la paroisse d'Oriéans, Division D, agissant
pour l'Hon. Fred. D King, juge de la Division
B, maintenant absent en congé, dans l'affaire
oi-deseus intitulés, je procèderai à la vente à
l'enchère pub ique de la propriété oi-après
décrite, à savoir.—
Un certain lot de terre avec toutes 'es bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, saus

décrite. à savoir—

Un certain lot de terre avec toutes es bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premer District de cette ville, dans l'ilet désigné par le 4Ne municipal 45: borné par les rues Willew. Thalis, Ciara et Erato, désigné par le numéro hutt sur un plan dressé par Heding Scha daum, architecte. le 27 mai 1854, céposé en l'étude de William Shanum, comme plan No 27, ledit loi mesurant en mesure américaine, d'après ledit plant ente et un pieds sept pouces de face à la rue Erato, par cent pieds de prefondeur. entre lignes parailèles formant l'encoignure des rues Erato et Willow.

Les améliorations comprenant un cottage double en bois situé sur la banquette contenant 4 chambres, hangar cour, etc., sur un côté, et 5 chamb es, citeres, hangar, cour, etc. en l'autre côté, et connu comme 2530-2832 rue Erato.

2632 res Erato.

Termes et conditions — Comptant. L'acquéreur devant assumer les taxes de 1905. au deasus et en plus du prix de l'adiudication. L'acte de vert, pardevant Besjamin Ory, netaire, aux frais de l'acquéreur. Dix pour cent comptant de dépôt au moment de l'adjudica tion pour lier la vente.

Encasteur, 806 rus Perdide. 27 sout—27—sept 3 10 17 24 27 28

## Macon&Kernaghan

AMMONOM JUDICIAIRE. VENTE EN PARTAGE \_D'UNE\_

Encoignure Lucrative d'Affaires \_ET-

COTTAGES DOUBLES SUR AT PRES DE LA Magnifique Avenue Claiborne, dans

une bonne localité. TROISIEME DISTRICT.

DAK MACON & KERNAGHAN—W.

A. Kernaghan. encanteur—Bureau No
138 rue Carondelet—JEUDI, le 28 septembre
1905, à midi à la Bourse des Propriétés
Funcières. No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'emchère publique, en verta d'un jugement rendu le 15 soût 1905 et signé le 21 soût
1905, par l'Hon. W. B. Sommerville, juge de
la Ceur Civile de District, Division D. peur
le parolese d'Orlèans, dans la succession de
George Landry, No 71,890 du dossier de
ladite Cour, les propriétés di après décrites,
à esvoir; TROISIEME DISTRICT.

George Landry, No 71,890 du doester de ladite Cour, les propriétés di après décrites, à savour:

1º Le joil cottage deuble en bois, à uu étage, avec mansarde Nos 1636 et 1639 avenue Claiborne, contsuant 5 chambres de chaque côté. Le let de terre siné dans le Troisième District de la Nouvelle Orisana, autrefois nommé Fanbourg Marigny, dans l'ilet 633-34, berné pas l'avenue Ulaiborne, les rues Aupette, Robertson (autrefois rue St Jeau Baptiats) et l'avenue St Bernard, désigné par le No 16 (de l'ancion liet 471, d'après gun plan de Jos. Pitié, daté le 29 avril 1838, déposé en l'eude de A. Chiapelia, ancien notaire, seus le No 65, dans son livre de plans. Ledit lot de terre mosurant 31' 11" 2" de face à l'avenue Claiborne sur 96' 1" 6" de profonder entre lignes parallèles 2º Ao magasin et résidence en bois à un étage, contenant magasin et plusieurs chambres à concher, Nos 1605 et 1809 avenue Ciaiborne, à l'ancolguire de la rue Nosvelle. Oriéans, et la bâtisse en bois à un étage comitgué au No 1611 avenne Ciaiborne, servant comme boutique de forgeron. Le terrain est Aévrit comme aus certains grande portion de tigue au no 1511 avenne Ciaiborne, servant comme boutique de forgeron. Le terrain est décrit comme ans certaine grands portion de terre situés dans le troisième district de la Nouvelle Oriéans, dans l'hiet 754 borne par l'avenue Claiborne, les rues Derbigny (autre-fois Progress). Nouvelle Oriéans terre situés dans le troisieme district us la Nouvelle Oriéans, dans l'alet 754 borné par l'avenue Claiborne, les rues Derbigny (autrefois Prosper). Nouvelle Oriéans et Ailen (autrefois Nouveau & Bernard), et composée de deux plus petites portions de terre Aésignées par les lettres A et le sur un plan d'arpentage fait par Régar Pilié. voyer, le 2 novembre 1903 et annexé au dit inventaire de la succession de George Landry pris par et devant B. Reuen, notaire, le 2 novembre 1903 d'apprès ledit plan leadites portions A et B mesurant ensemble 57 8 3 m de face à l'avenues Cisiborne sur une prefondeur et façade à la rue Nouvelle-Orléans de 100' 11" et une première profondeur sur l'autre ligne de côté, vers la rue Alien sur une divergente ligne colique de 80 pieds, de là c'élargissent sur une ligne pars lèle à l'avenue Claiborne, et courant vers la rue Alien, 32 pieds, de là une des unèmes prefondeur sur une ligne courant vers la rue Derbigny de 8' 11" jusqu'à la ligne du fond et 104' 3" de largeur sur la ligne du fond.

30 Le cottege double en bois à un étage Nos 1615 et 1617 rue Nouvelle Orléans, combenant de hambres de chaque côté. Le let che terre est situé dans le même district et list que et est contigu à la propriété ci dessus deuxièmement théorite; ledit lot est désigné par la lettre C sur le plan ci-deseun mantionné et le certificat d'arpentage fait per Edgar Pillé, voyer, et mesurant 32' 3" 6" de face à la rue Neuvelle Orléans, 38' 9" 2" dans le rue Neuvelle Orléans, 38 9" 2" dans le la rue Neuvelle Orléans, 38' 9" 2" dans le la rue Neuvelle Orléans, 38' 9" 2" dans le rue Neuvelle Orléans, au ligne le divienne et l'auve ligne de côté vers la rue Derbigny 110' 6".

sant de la propriété désignée par les lettres A et B sur ledit plan de 104/8" et une profondeur sur l'auve ligne de côté vers la rue Derbigny 110/8".

4º Les bâtieses à un et deux étages en bois. Ne 1636 rue Nouvelle-Oriéans, contenant ; lusieurs oh mbres. Le let de terre est situé dans le troisième district de la Nouvelle-Oriéans, dans l'ilet No 755 horné par les russ 8t Barnard (autrefois White), Derbigny lautrefois Prosper). Nouvelle-Oriéans et l'avenue (laiberne, désigné par la lettre E, sur le pian ci desens mentionné et le certificat d'arpentage fait par Edgar Pillé, d'appès ledit plan ledit lot commençant a une distance de 27'0'6" de l'encoignure que rues Escuèle Oriéans et Derbigny et meurant 26'7" 6" de face à la rue Nouvelle Oriéans. 26'5" de largeur dans le fond, sur une profondeur sur une ligne de côté vers l'avenne Claiborse de 81'6'2".

Toutes les propriétée of deseus sont dans un bos voisinage pour affaires et résidences

Toutes les propriétés el dessus sont cane un bon voisinage pour affaires et résidences et ayant l'usage de belies lignes de chare. Teut près se trouve le marché St Bernard avec le grand trafic ioi concentré. Piacessents qui paisront et augmenterons. avec le grand trafic loi condentre. Placemente qui paieront et augmenteront.

Conditions—Un tiers ou plus Comptant à l'option des soquéreure, le balance, s'il y en a, psyable en un et deux ans de la date da l'adjudication, portant intérêt au teux de huit pour cest par an de la date jusqu'au paiement, granatis par hypothèque spécials es lien de vendeur et privilège sur la propriété vendue et ésvant centenir toutes les clauses usualles de sécurité. Les acquéreurs assumant les taxes d'Ernt de 1905 en plus es au desaus du prix de l'adjudication. Les loyers de la propriété a partemant à l'acheteur après la date de is rignature de l'acte de vents. 10 reur cent semptant du pris d'achet sera recours au mom-at de la vent. Actes de vents pardevant Buss ère Rouen, notaire, aux finis des acquéreurs.

James J. McLoughlis, John G. Rebin. Armans Romain, avont 310,1778 28

mand Romain, avocate. 37 actt | \$7-acpt 3 10 17 54 58

VENTES A L'ENCAN.

ANNONCE JUDIOIAIRE.

#### Par EISEMAN & LAZARUS

## Partage judiciaire de la Succession de Valeur du défunt JOHN LANGE SR. GRANDE OCCASION

POUR

### DE PETIT PLACEURS ET CHERCHEUR DE BEMEURES

Les ci-après cottages productifs simples et doubles. Bâtisses à 2 étages et Propriétés non-améliorées dans les 1er et 3me Districts.

#### COTTAGES DOUBLES.

No 3 -- 2907-09 Bourgogne. No 4 -- 9719-14 rae St Claude. No 7 - 1200-02 rue Cienet. No 7 -3051-53 rue Marais.

No 9 -- 2725-27 rue Uranhart. No 12-1235-37 avenue Lafayette. No 12-1939-41 avenue Lufayette. No 13-1343 45 avenue Lufayette. No 13-1301 03 avenue Lafayette. No 13-1305 07 avenue Lufayette. No 13-1309 It avenue Lufayette.

No 14 3617 19 rue Urquhart.

COTTAGES SIMPLES.

No 4-2716 rue St Claude. No 5-1121 rue St-Ferdinand. No 5-1193 rue St Ferdinan .. No 6-1145 rue St Ferdianud. No 7-1108 sue Clouds.

No 5-1404 avenue Luinyette.

BATISSES A DEUX ETAGES.

No 19-2612 rue Urquhart. No 14 ---- rue Urguhart, entre Lafayette

#### PROPRIETE NON AMELIOREES.

No 1-Lot à l'encoignure des rues Touro et Roman, flet Français et Derbigny. No 18—Deux ots dans l'flet borné par les rues Osaiborne, St-Ferdinand, Press et Robertson. Nos 15. 16. 17-6 lots dans l'îlet borné par les gues Port. Urquhart. Videré, et l'avenue

A LA BOURSE DES PROPRIETES FONCIÈRES ET D'ENCAN 225-227-229 RUE BARONNE. LE MERCREDI, 4 OCTOBRE, 1905, A MIDI.

VENTE PAR EISEMAN & LAZARUS,
BURKAU 418 BATISSE HISERNIA.
MEYER EISEMAN ENQANTEUR.
OUTSETEN VERTU d'un jugement de
l'Hon Walter B. Sommerville, juge de la
Division D, de la Cour Civile de District pour
la paroisse d'Oricana, Dossier No 67,549, in
ittuiée Annie Lange et al. vs Charles Lange
et al. rendu le 15 juillet 1905, at signé le 3
août 1905 et adresse à Meyer Eiseman, en
cantour, nous offrirens en vents, à l'enchère
publique, à la Bourse des Propriétés Fonrièrese et d'Encan Nos 225,229 rue Baronue,
le 4 octobre 1905, à m.di, la prepriété ciaprès décrite:

E'(m) Un certain portion de terre, susem-

10 (m) Un certain portion de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui e'y trouvent, tous les droits, voies, privilèges trouvent, tous les droits, voies, privilèges servitudes et dépendances la deseus y appartenant ou de quelques faços en dépendant, situé dans le truisième distriet désigné comme let No 7 dans l'Het borné par les rues Reman, Touro, Français et Derbigny, mesurant urante piede, ue face à le rue Roman, par une profondeur de trente-deux piés.

(b) Un autre certein lot en pertien de terre situé dans le même district et lief que la propriété of deseus décrits, désigné sur la liste d'assessement comme lot No d, et mesurant en mosure française tronte piede de face à la rue Touro (autrefois Union) sur cinquante six piede de profendeur èt façede à la rue Roman, mesure américaine; sans amélierations.

nomas, meure americaine; assa ametera-tions.

De Deux ner ains lots de terre avec tentes les bétisees et amélierations qui s'y trouvest, et tous les arcits, voice et privilèges servitz-des et dépendances y appartenant ou de analous facon en dépendant attra dans les queique raçue en dépendant, etuée dans le premier useffot de cette ville, dans l'ilet borné par les ruse Thalis, Erato, Nouvelle Levée et Tohompitoulae, désignés par les numéros 6 et 7. sur us plan rait par Hedin, daté le 9 février 1648. Levdits lets meurant chacun vingt deux pieds, huit pouces et neuf lignes de face à la rus Mouvelle Levée sur une profondant de cent niets.

lètes.
Les améliorations comprenent une bâtisse en briques à deux étages No 1219 rue Sud 3º Un certain lot de terra, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les drous, voiss, privilèges, revivent es tépendances y appertenant ou de queique façon en dépendant, situé dans le Tressième District, dans l'ilst borné par les rues Montégut, Bourgogue, Bemparte et rress, désigné par la lettre B, d'après un devis fait par A. De Armas, dépu é voyer de ville le 22 mars 1881 menurant cisenants

ville, le 22 mars 1881. mostrant cinquent ville, le 22 mars 1891. moeurant cinquants pueds un pouce et quatre lignes de face à la rue Bourgogue sur cent vingt huit pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Les améliorations sur cette propriété consistent d'un cottage double et un cottage aimple, connus par les Nos municipeux 2907, 2909 et 2911 rue Bourgogue. ample, connus par es nos ministipaux 2507, 2909 et 2911 rue Bourgogne.

a 4º (a) Un certain iot ou pertion de terre avec toutes les bétiases et améliorations qui e'y treuvent, et tous les droits, volés, privilèges, servitudes et dépendances y appartement ou de quelque faços en dépen lant, eitué dans le fanbourg Washington, maintenant le troisitéme distriot, dans l'ilet borné par les rues Port, Remparts, 8t Ferdinand et 8t Clauda, désigné par le numére 11, sur un plan par Louis Pilis, daté le 21 novembre 1884, ledit lot ou portion de terre, mesurant en mesure américaine, treute huit piede de face parts 8t Claude par une profondeur de cont pieds.

pieds.

(a) Un autre lot on portion de tarre, avec touse le bâtisses et amé lorations, etc., situé dans le même district et list comme le lot ci dessus décrit sur le côté le plus prés de la rus Port, et mesurant vingt pieds de face à la rue St Clande sur cent pieds de prefondeur, entre st Clause agr cent piece de prevolueur, estre lignes perallèles, et faisant use partie du lot de terre dé igné comme lot Ne 22.

Les améliorations sur o tte propriét consistant d'un cottage deuble et un cettage simple et sont connue par les Noe municipaux 2712, 2714 et 2716 rue St Claude. simple et sont connus per les Nes municipaux 2712, 2714 et 2716 rue 8t Claude.

50 Un certain morcesu ou pertion de terre ensemble avec toute les bâtieses et amélieration qui s'y trouvent et tous les drorts, voies, privilèges, servitudes et dépendancs qui y appartiennant ou de quelque Espen en dépandant, situé dans leg troisième district dans l'ilet borné par les rues fit Ferdinand, Maraia, 5t Claude et Preses, le dit morreen de terre devant être pris à use distance de vingt neuf pieds, sept pouces et neuf rignes de l'eneoigaure de la rue Marais et mosucant vingt neuf pieds sept pouces et neuf lignes de face à le rue St Ferdinand sur cess vingt piede de profondeur.

Les amélierationes sur cette prepriété consistant de deux sectiages simples et sent connues par les numéros municipaux 1121 et 1128 eus St Ferdinand.

60 Un certain let de terre, anxemble avec

11.23 vue St Ferdinand.

© Un certain let de terre, anxemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, tous les droite, voise, privilèges, servitudes et dépendances y appartenant et de quelque fisque en dépendant, sjité dans le treisième district, dans l'ilet borné par les St Ferdinant, Maraia, Prese et St Claude et désigné par le numére 1, sur un plan fait par L. étargi, voyer, daté le per juin 1848. Ledit lot mesure trente pieds de face à la rue St Ferdinand sur cent vingt pieds de profondeur entre lignes parallèles, mesure américaine.

Les améliorotions sur cette propriété sistant d'un cottage simple et comm par le No manicipal I 125 rue St Ferdinand. 7º Trois certaine lots de terre, ensemble avec toutés les bétiess et amélierations qui a'y

trouvent et tous les droits, voles, privilèges, servitudes et dépandances la desure y apartement ou de quel qué façen en dépendant, situés dans le troisième district dans l'ilst borné par les rues Clouet, Marsie, Pélitoinne et ur diant l'ilst borné par les rues Clouet, Marsie, Pélitoinne et ur diant l'ilst borné par les rues Clouet, Marsie, Pélitoinne et ur diant l'ilst borné par les rues Clouet, Marsie, Pélitoinne et ur diant l'ilst borné par les rues Clouet, Marsie, Pélitoinne et ur diant l'ilst borné de rues Clouet et l'evail, meurant trente et deux piede de face à la rue Marsie. Le lot Ne 20 et contignan ou des aux mesurant trente et un piede de face à la rue Marsie. Le lot Ne 20 et contignan ou des aux, mesurant trente et un piede de face à la rue Glouet eur cent deux piede, dix peoces et eix lignes de profesidenr.

Le lot No 23 formant la clé mesurant trente et ours piede, circis pouces et et un optede de face à la rue flages et un outage profesidenr.

Le lot No 23 formant la clé mesurant trente et ours piede, circis pouces et et un optede de face à la rue flages de profesidenr.

Le lot A mesurant 30°. 2° de face à l'avente lignes parsièle et deux cottages doubles et un contage et le balles et le l'avente les balles et avente l'avente l'avente l'avente l'avente l'avente l'avente les balles et l'avente l'aven

prods le face à l'avanue Laligette sur soul dix piede de profendeur entre lignes parsi isios.
Los améliorations sur ladite propriété con-sistant d'un cottage simple consu par le nu-méro municipal 1404 avanue Latayette.
9° Un certain let de terre encemble avec toutes les bélisses et améliorations qui e'y toutes les bà isses et améliorations qui e'y trouvent, et to is les droits, voies, privipges et dépendances qui y appartiennent on de quelque façeu en dépendant, ettué dans le trousème District de cette ville dans l'ilst borné par les rues Urquhart, Girod, Port et lit Ferdinand, mesurant treste huit pleis, dix et deux tiers de pences de face à le rue Urquhart est cent pieds de profondeur extre lignes narallèles.

liques parallèles.

Les améliorations sur ladite progriété
consistent en un cottage double et sent
connues par les numéros munisipeux 2725 et 2727 rae Uraubert 100 Dony certains into de terre ble awas toutes les bâtisses et aviètiprations qui s'y trouvent, et teus les drotts, voles, privilèges, servitudes et dépendances la dessus y appartenant et de quelque façon es déseus y appartenses en de queique regon en dépendant, situé dans le Tressième District dans l'ilet designé par le 20 487 sur le reil desessement de la ville de la Nouvelle Or-léans, lequel est borné-par les ruse Urquinart, Port Marais et l'avenue Lafayotte, désignés sur un plaq particulier fait par D. Ponilly, le 20 aoûs 1836, comme lots Nos 22 et 23, lesquelles meaurant comme suit heavet. lesquai es meurant comme suit, à saveir: Le lot No 22 mesurant vingt neuf pieds de [ace è la rue Urquhart sur 100 pieds de pre-fondeur, entre lignes-parallèles, et ledit let No 23 mesurant vingt huit pieds sept pouces et quatre lignes de face à la rue Usquart par

cent pieds de profundeur et façade à l'avenu Lafavette, duquel forme l'exceptaure. Larayette, duquel forme l'enceigaure.

I S° Un autre certain lot de terre, ensem
ble avec toutes les bâtisse et amélierations
qui s'y trouvent et tous les droits, voies,
privilèges servituisse et dépendances, qui y
appartiennent ou de quelque façon en dépendant, situé dans le troisième distrist, dans
l'illet No 457, lequel est borné par les rues
Urquhart, Marais et Port et l'avenue Lafayette désigné comme les No 21 avenue les des

Urquhart, Marais et Port et l'avenue Lafayette, désigné comme let Ne 21 aur un plan de De Poully, daté le 27 août 1836, et mesurant viugt acuf piede de Leos à la rue Urquhart enroent piede de profondeur.

ED Un autre estain lot de terre, ensemble avec teute les bâtieses et améliorations qui s'e treuwent, et teus, les droits, voles, privilèges, servitudes et hvantages y appertenant ou de quelque façon en dépendant, altué dans le même district et liet que les deux propriétée of-dessue déorites en demier lieu, seat contigus au même et meeurant vingt meur pleés, six pouces de face à le rant vingt neuf pieds, six pouces de fans à la rue Urqua est sur cent pieds de profondeur. Cette propriété of-dessus décrite comme Nos Cette propriété di-dessus querrie comme nos 10, 11, 12, sera-vendu : d'après un arpentage et une subdivision faits en soût le 31 1906 par H. C. Brews, ééputé veyer de vièle, comme

Le lot A mesurant 32' 1" de face à l'avenue Le lot A meaurant 32' 1" de face à l'avenue Lafayette eur une profondeur de 7C' 4" entre lignes parallèles, et formant l'enceignure de l'avenue Lafayette et de la rue Urquhart. Le lot B est contigu au lot A, mesurant 38" 7" de face à l'avenue Lafayette sur une pro-findeur de 70" 4," eutre lignes parallèles. Le let U est centigu au let B et mesurant 34' 4" de face à l'avenue Lafayette sur une profondeur de 70' 4" entre lignes parallèles. Les simblioracious sur les trois lets ci-dessus decrise sont comuse par les numéres municidecrite sont connues par les numéres munici-paux 1235, 1237, 1239, 1241 1248 et 1245 venue Lafayette, comprenant trois cettages

Avenue Larayetta, compressant atom cettages doubles. Le let D est le fond des lets A. B et C. et fait soe à la rue Urquhart, le let D mesure 45 9 "de face à la rue Urquhart sur une prefon deur de 100" et mesurant dans le fond 42' 9' Les améliorations consistent en une deux étages, countres par le Mo 2612 rne (Trubert. 130 Deux certains lote de terre, ensemble avec tontes les bâtisses et améliorations qui a'y trouvent et tous les droits, veles, privilé

avenue Lafayerte.

14° Truis lots de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et amélierations qui s'y trenvent, et tous les droits, voise, privilèges, servitades et dépendances lidéesses y appeartement en de quisique feçon en dépendent, ettués dans le Trussième District de cotte ville. District Damoya, désigués per les Ros 3, 4 e 5, dans l'ilet No 17 borné par le vue Urisitat l'arenue Lafayer'e, les russ Girod et Pert, eur un plan tait per L. H. Philé, daté le 21 décembre 1844 lesqueis loté de terre sont contigus l'un a l'autre et meserant, en mesure américaise, checun vings neul piede de fecq à la rue Urquant eur cert piede de de rece à la ripe Urquiart est cent piede de profendeur, ettre lignes parasièle; Les ambitorations est cetto propriété con-sistest en us cottage desble comu comme les numéros municipant 2617 et 2619 rus Ur-quis et, et aussi une bâtisse en briques à doux

étagos mans numéro. 4.5° Deux certains lots de terre vacanta, ensemble avec tous les droits, veise, privièges, seyvitudes et dépendances r apportenant ou de queique f. con en dépendant, et très dans le treasième distrirt de cette villa désignée par les numéres a7 et 28, boraés par les munéres a7 et 28, boraés par les munéres a7 et 28, boraés par les munéres de l'après le plan fait par L. H. Pillé, veyer, le 31 décembre 1 Méa; lesdite lets sent censiques et meaurent chaoun vingt heit piede deux pouces de face a l'avenue Lasgette aux une profondeux entre lignes parallèles de cost trents piede trois pouces et sixignes.

Propriétés non amélierées.

16° Un certain lot de terre vacant ensembles

Frontiere nom municipal.

367 Un certain lot de terre vacant, ensemble avec tons les droits, voies, priviléges, servitudes et dépendances la desens y appar au de qualques facon on dépendances. servitades et dépendances la desens y apper-tenant ou de quelques fagon on dépendant, situé dans le trassème district de cette ville, désigné comme lot No S. horaé par l'Avenne Lafayette, les rues Girod, Urquinent et Port, commençant à une d'stance de vingt nent pieds de l'encoignere de la rae-Port et mesu-rant vingt neul pi-de de fèce à la rue Ur-buhart sur cent pieds de profendent. Propriété non améliorée.

17º Trois certains lets de terretune ensembles avec toos les droits, voies, privité, ges, servitudes et dépendances la-desens qui y appartiennent on de queique façon endépendant, situés dans le treisième district de cette ville, désignés comme loto numéres 16, 11 et 12, bornée par l'avenus Lafapatte, les race Girod. Urquiant et Port; les étre les ses com ainst désignés enr un plan de De Poutity, dagé le 20 moût 1886, et d'après cela mesurant comme suit à savoir : Les lots Mon 10 et 11 mesurant chaoun vingt huit piede et deux pouces de face à la rue Port, sur cent tremte pieds, trois pouces et sim lignes entre lignes parallèles et le lôt No 18 mesurant vingt huit piede, quart pouces de face à la rue Port, sur cent (trente pieds, trois peuces et six lignes de profondeur entre lignes parallèles.

Prepriétés non amélionées. meembles avec toos les droits, voiss, privilé, res, servitudes et dépendances la desens qui y

185° Doux certains lets de terre ensemble avec totle les droits, voies, privilèges, servita des et dépensances y appartement en de qual-que façon en dépendant, situé dans le treisié va district des mésons les les présidents.

### B5 Deax certains lets de terre ensemble avec tota les droits, voias, privilèges, servitacas et dépedances, yappantemat en de qualque façon en dépendent, ettué dans le truété, me district, désignée comme lets ### 24 et 
### B5 liet No 650 bezné por les russ ### Fredinand. Press, Robertson et Claiberne, et 
mesurant seixmete pleis de fines a la rus 
Claiberne eur 170 pieds de predendeur. 
Propriétés mes amélierse. 
Conditions—Un. tiers on plus comptent, à 
l'eption de l'acquéreur, la balence, s'il y en a, 
en un et deux ans de crédit, ruprésanté par 
des billats de l'acquéreur portant sept pour 
ceut par an d'intécêt de la date de la veute 
jusqu'an paiement, garante per hypothèque, 
iten de veudeur et psivilèges, et toutes les 
clauses sustèles de sécuriés. L'acquéreur 
devant assumer en plus de seu enchère, 
toutes deux du ville et é'Etst, pour l'année 
1905.

Le sotes de veuse pardevant Herman

1905. Le actes de vente pardevant Herman Michiel, notaire aux finia de l'acquireur. Les acquireurs devant déposer dix seur cent du prix d'achat au moment de l'adindication avec EIBEMAN & LASARUS, Encanteurs et Agents de Propriétée Fen-c ères, 418 Bétiese de la Banque Hibernia. Les plans seroot exhibée à la Beures des Propriétée Fonotères et d'Encan, 225, 227, 239 rue Beroume, après le 25 septembre 1906 on plus tôt au burean de Eiseman & Lesarus, 410 Halling Ellipsie.

18 Batisse Bibernie Henry L. Lagarus, avocat des plaignants. Cags. Baldwin & Crabites, avocats of

3 sept-3 10 17 24-oct 1 4

## AVIS DE SUCCESSIONS.

Succession d'Armand Merice Sr. COUR CIVILE DE DISTRIOT peur la pa-relace d'Orieans—No 77,062—Division A—Attendu que John Baldini a précenté une pétition à la Cour à l'effet d'obsauir des letpétition à la Cour à l'effet d'obtair des let-tres d'administration dans la meccession de feu Armand Kerleo Sr. décédé intestat; avic est per le présent donné à tous evux que ceia peut cencerner d'avoir à déduire, dans les dix jousts, les raisons pour lesquelles li me serait pas fait droit à iadire pétition. Par ordre de les Cour. THOMAS COMERLI, Greffier.— Rebert J. Malouey, avocat. 2 sept.—2 6 11

Succession de William G. Blasdet. OUR CIVIL E DE DISTRIUT peur la pa-reisse d'Oriéans — He 77,085—Division D — Attendu que Frances E. Finnatrick, veuve de William G. Blasdel, a précenté une pétition à la Cour à l'effet d'obteuir des lettres d'adminietration dans la succession de feu William G Ricadal, décédé intestat : avis est par le présent

The state of the s

#### AVIS DE SUCCESSIONS.

ser vitudes et dépendances y appartenan

ou de quelque façon en dépendant, située dans

Buccession de Leonald Tottal. COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Pa COUR CIVILE DE DISTRIOT pour le Parreisse d'Orienne-Ele 77,080 - Divisien D - Attendu que Leopeld C Toffel, a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obsenir des lettres d'administration dans la succession de Sen Leopeld Toffel, désédé interist; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut censonme d'avoir à éduire dans les dix jours les reisens peur lesquelles il ne senat pas fait druit à ladite pétition. Par ceure de la Cour. TROMAS COMMELL, Graffins.—Jos F. Walten, avoest let sept—1 5 10

Succession de Michael Scheele. COUR CIVILE DE DISTRIOT pour la paretisse d'Orléans, No 77,065— Division B. Attendu que Catharine Scheele a présenté une pétition à la Ceur à l'effet d'obmuir des lettres d'administration dans la suc-passion de fou Michael Scheels, décédé intestat, Hisadel, décodé intestat; avis set par le précent douné à tous ceux que cels peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours, les raises peut concerner d'avoir à déduire, dans les desses peut lesquelles il ne seenit pas fait droit à ladite pétition. Par erdre de la Cour, THOMAS COMMELL, Grafier. — fait [droit à ladite pétition de la Cour THOMAS COMMELL, Grafier. — Cours, THOMAS COMMELL, Grafier. — Cours de la Cour THOMAS COMMELL. Seept—6 18 17



Scientific American. handsomely illustrated weekly. Largest of ation of any scientific journal. Terms, \$3 s ar: four months, \$1. Sold by all newsdealers

UNN & CO 2010 reading, New York